

Délibération n° 2404-01

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 14
Présents : 10+4 proc
Votants : 14

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian
DI MARTINO – Béatrice ROZIER – Fabrice FONTAINE – Chantal BARBIER
– Patrice MARTIN – Jean-Marc BLANIC- Fabienne GALLI

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Sandrine BARRALIS – Karine
FAGES – Michel CORSINI

Secrétaire : Christian DI MARTINO

**Objet : Demande de subvention
Pour l'installation d'une caméra de
Vidéoprotection**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune souhaite se doter d'une nouvelle caméra de
vidéoprotection fixe, implantée dans le cœur de Village et plus précisément 48 place de l'Ecole à Cantaron.

Cette démarche s'inscrit dans un plan d'action visant à sécuriser les abords de l'école communale et le square Oddo.

Le montant total s'élève à 2 274.00 € HT.

Aussi, il apparaît nécessaire de demander une aide financière auprès du partenaire financier suivant :

Le Département pourrait participer à hauteur de	60%.....	soit 1 364.40 €
Autofinancement	à hauteur de 40%.....	soit 909.60 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTE** le projet d'installation d'une nouvelle caméra de vidéoprotection.
- **ACCEPTE** le plan de financement mentionné ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire,

Le Maire,



Christian DI MARTINO

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 11/04/2024
Qualité : Maire